



# Assemblée générale

Distr. générale  
19 septembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

Soixante et unième session  
Cinquième Commission

## Questions renvoyées à la Cinquième Commission

### Lettre datée du 18 septembre 2006, adressée au Président de la Cinquième Commission par la Présidente de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante et unième session, le 13 septembre 2006, au sujet des questions renvoyées à la Cinquième Commission (voir annexe).

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/61/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2<sup>e</sup> séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre collaboration à cet égard.

(Signé) Hayad Rashed Al Khalifa



## Annexe

### Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

**B. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et des récentes conférences des Nations Unies**

2. Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes [point 47].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 47 à la Cinquième Commission, pour examen des rapports pertinents du Secrétaire général.]

3. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [point 106] :

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
- b) Nomination de membres du Comité des contributions;
- c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
- d) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
- e) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale :
  - i) Nomination de membres de la Commission;
  - ii) Désignation du Président et du Vice-Président de la Commission.

4. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 110].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 110 aux autres grandes commissions, uniquement pour examen de leurs programmes de travail provisoires respectifs et pour suite à donner.]

5. Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire [point 113].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 113 à la Cinquième Commission, pour l'examen des rapports pertinents du Secrétaire général.]

6. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes [point 115] :

- a) Organisation des Nations Unies;
- b) Programme des Nations Unies pour le développement;
- c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
- d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;

- e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
  - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
  - i) Programme des Nations Unies pour les établissements humains;
  - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
  - k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;
  - l) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;
  - m) Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994;
  - n) Plan-cadre d'équipement.
7. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies [point 116].
  8. Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 [point 117].
  9. Planification des programmes [point 118].  
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 118 aux autres grandes commissions et à ses séances plénières afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification et le suivi.]
  10. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [point 119].
  11. Coordination administrative et budgétaire de l'Organisation des Nations Unies avec les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique [point 120].
  12. Plan des conférences [point 121].
  13. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [point 122].
  14. Gestion des ressources humaines [point 123].
  15. Corps commun d'inspection [point 124].
  16. Régime commun des Nations Unies [point 125].
  17. Régime des pensions des Nations Unies [point 126].
  18. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne [point 127].

19. Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies [point 128].  
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 128 à la Sixième Commission en vue de l'examen des aspects juridiques, du point de vue institutionnel et procédural, des observations formulées par le Secrétaire général au sujet des recommandations qui figurent dans le rapport du Groupe de la refonte du système d'administration de la justice de l'Organisation des Nations Unies (A/61/205).]
20. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 [point 129].
21. Financement du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [point 130].
22. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 131].
23. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies [point 132].
24. Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi [point 133].
25. Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire [point 134].
26. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre [point 135].
27. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo [point 136].
28. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental [point 137].
29. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental [point 138].
30. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée [point 139].
31. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie [point 140].
32. Financement de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti [point 141].
33. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo [point 142].
34. Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria [point 143].
35. Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient [point 144] :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

36. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone [point 145].
  37. Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan [point 146].
  38. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [point 147].
  39. Réforme des Nations Unies : mesures et propositions [point 149].  
[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer également le point 149 à la Cinquième Commission, pour examen des rapports pertinents du Secrétaire général.]
  40. Financement de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste [point 151].
-